

CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS

Séance du 09 novembre 2012

Procès-verbal

Présents M. BRZAKALA Pierre, Président,

ANTONELLI Lallie, BAUDON Lucas, CALVO Léo, DEFLANDRE Laurine, DEJARDINI Noah, ~~DEJARDIN Ugo~~, DELHEZ Hugo, DESAIVE Oanelle, ~~GARDIER Salomé~~, GOZZO Alyssa, GRENIER Emilie, ~~HOQUEZ Large~~, LACANNE Laura, LAURENT Eva, ~~LECLERE Théo~~, MOREAU Louise, PEETERS Léa, ~~PERSEO Chloé~~, ~~PRIMERANO Alberto~~, SPRONCK Léa, STAINIER Emilie, VAASSEN Angèle, VAN HELDEN Chayanne, VAN HELDEN Mélissa, WILLOT Sacha,.

Mme DELSEMME Corinne, Secrétaire.

Monsieur l'Echevin déclare la séance du conseil communal des enfants ouverte à 19h15'.

Monsieur BRZAKALA demande aux petits conseillers ce qu'ils ont fait pendant leur congés de Toussaint. Il présente ensuite, Léo CALVO et Mélissa VAN HELDEN, qui étaient absents lors de la séance d'installation et les invite à faire leur prestation de serment.

1) Lecture du Procès-verbal de la séance d'installation du 05 octobre 2012

Les enfants du Conseil lisent, à tour de rôle, le procès-verbal de la séance d'installation du 05 octobre 2012. Monsieur l'échevin informe les petits conseillers que ce procès-verbal constitue un écrit de tout ce qui a été dit lors de la précédente séance et que celui-ci peut être modifié car il s'agit d'une proposition et qu'il n'est nullement définitif. Celui-ci est approuvé à l'unanimité des membres présents. Cependant, Monsieur BRZAKALA souhaite y ajouter que l'on a visionné plusieurs petites séquences sur le recyclage. La secrétaire en prend acte et le procès-verbal sera corrigé et transmis aux conseillers avec la prochaine convocation.

2) Appels à projet

Monsieur BRZAKALA informe les petits conseillers que deux appels à projet ont été envoyés par le CRECCIDE (le développement durable et les droits de l'enfant) et leur demande ce qu'il ont envie de développer.

Monsieur l'échevin demande ce qu'est un développement durable, Celui-ci explique que face à la crise écologique et sociale qui se manifeste de manière mondialisée (changement climatique, pénuries d'eau douce, écart entre pays développés et pays en développement...) le développement durable répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.. Monsieur l'échevin nous informe en nous expliquant que nous avons le droit d'utiliser les ressources de la terre, mais le devoir d'en assurer la pérennité pour les générations futures.

Monsieur BRZAKALA demande à tous les petits conseillers d'établir, pour le prochain conseil, une liste de cinq projets qu'ils souhaitent voir développer dans la commune. Ceux-ci devront se renseigner auprès de leurs camarades d'écoles afin de récolter leurs avis.

3) Choix des thèmes à discuter

Ce point sera discuté à la prochaine séance

4) Divers

Monsieur l'échevin informe que la prochaine séance du conseil communal des enfants aura lieu le 07 décembre prochain à 19 heures

La séance est levée à 20h45'.

*

*

*